

**ADOPTÉ À LA SÉANCE
DU 22 NOVEMBRE 2004**



*Comité consultatif des services aux élèves handicapés
et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage*

Procès-verbal de la septième séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 4 octobre 2004, à 19 h30, au centre administratif, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, sous la présidence de Mme France Tremblay.

Sont présents :

Représentants des parents

France Tremblay
Martine Hubert-Meyer
Monya Dumais
Hélène Gagné
Lyne Petit
Chantal Neault

Représentante des organismes extérieurs
Jocelyne Gaudet

Représentant du personnel enseignant

Richard Bisson
Michelle Leduc

Représentant de la Direction générale

Jean-Louis Tousignant
Coordonnateur de l'adaptation scolaire

J.-P.-Labarre
De La Broquerie
Jacques-Rocheleau
Centre François-Michelle
Arc-en-Ciel
Père-Marquette

Centre montréalais de réadaptation

Syndicat de l'ens. de Champlain
École secondaire du Mont-Bruno

Service des ressources éducatives

Sont absents :

Représentants des parents

Isabelle Tremblay
(Avaient prévenu de son absence)

Pierre Chalifour
(Avaient prévenu de son absence)

Josée Jutras
(Avaient prévenu de son absence)

Denise Tremblay
(Avaient prévenu de son absence)

Représentante des directions d'école
Annie Larouche

(Avaient prévenu de son absence)

Représentante du personnel professionnel

Nathalie Roulier

Représentant du personnel de soutien

Sylvie Leboeuf

Au-Fil-de-l'Eau

De La Mosaïque

École secondaire De Chambly

École J.P. Labarre

École secondaire Polybel

École secondaire du Mont-Bruno

École Les Marguerite

Constatation du quorum.

Madame France Tremblay présidente du Conseil, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 32-2004-10-04

Il est proposé par Hélène Gagné et appuyée par Lyne Petit que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que rédigé.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2004
 - 2.1 Suivi
3. Parole au public
4. Comité de parents (Annexe 1-04-10-2004)
5. Bilan de l'organisation des services aux élèves HDAA (Inscrit à la Planification annuelle) (DES) (Annexe 2-04-10-2004)
6. Suivi aux recommandations 2003-2004
7. Préparation de l'assemblée générale (Annexe 3 – 04-10-2004)
 - Rapport annuel
 - Lettre invitation
 - Budget
 - Etc...
 - 7.1 Changement de date pour l'assemblée générale
8. Lettre pour invitation à participer aux comités (Annexe 4 – 04-10-2004)
9. Questions diverses
 - 9.1 Fermeture d'écoles
10. Correspondance
11. Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion
12. Levée de la séance.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 juin 2004.

Résolution 33-2004-10-04

Il est proposé par Lyne Petit et appuyée par Martine Meyer que le procès-verbal de la séance du 16 juin 2004, soit adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

2.1 Suivi

Les points du suivi sont à l'ordre du jour

3. Parole au public

Monsieur Paul Gaudreault, président du conseil d'établissement de l'école Jolivent à Beloeil est venu parler de la possibilité de la fermeture du Pavillon des Tilleuls et a remis un document à cet effet. (Annexe 5 - 04-10-2004)

4. Comité de parents (annexe 1-04-10-2004)

Le compte rendu de la dernière réunion est remis en annexe. (Annexe 1 – 04-10-2004)

5. Bilan de l'organisation des services aux élèves HDAA (Inscrit à la Planification annuelle (DES) (Annexe 2 – 04-10-2004)

Une mise à jour de la clientèle en adaptation scolaire est déposée et commentée. Depuis 2 ans, il y a une diminution lente du nombre d'élèves sous entente extraterritoriale.

6. Suivi aux recommandations 2003-2004

Jean-Louis Tousignant explique le projet qui a été mis en place au début de l'année dernière concernant les classes de ISPJ et de dysphasie à l'école secondaire du Mont-Bruno. Ce projet continu et ça va très bien. Il y a une bonne collaboration des parents dans ce projet et les élèves sont très impliqués dans ce projet. Le suivi aux diverses recommandations sera complété lors de la 1ère rencontre du nouveau Comité EHDA.

7. Préparation de l'assemblée générale (Annexe 3 – 04-10-2004)

Chaque année, le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficultés d'adaptation ou d'apprentissage rend compte de ses activités lors d'une assemblée générale convoquée pour la formation du prochain comité.

Cette année, la rencontre aura lieu le 25 octobre 2004 à 19h30 au siège social de la Commission scolaire. Dans la préparation du contenu de celle-ci, nous ferons le tour des faits saillants de la dernière année.

8. Invitation aux organismes extérieurs 2003-2004

Tel que prévu à la Lip, le Conseil des commissaires devra nommer le représentant des organismes extérieurs qui dispensent des services aux élèves HDAA pour siéger au Comité EHDAA de la Commission scolaire.

Avant de transmettre ledit appel de candidature, nous désirons valider auprès des membres du Comité la liste des organismes à consulter.

Jean-Louis Tousignant explique le fonctionnement pour la nomination d'un représentant d'un organisme extérieur pour siéger au Comité EHDAA de la Commission scolaire pour l'année 2004-2005.

Résolution 34-2004-10-04

Il est proposé par Martine Meyer et appuyée par Lyne Petit de reconduire les organismes qui seraient sollicités tel que précisé à l'annexe 4 – 04-10-2004.

Adoptée à l'unanimité

9. Questions diverses

Néant.

9.1 Fermeture d'écoles

Madame France Tremblay explique que le Comité EHDAA a été invité aux rencontres publiques qui seront tenues les 12, 18 et 20 octobre prochain concernant la fermeture de 3 écoles. Il y a la fermeture d'un pavillon à l'école Jolivent à Beloeil ce qui implique que les élèves d'une classe de dysphasie devront être transférés vers une autre école. Il y a l'école Sacré-Cœur de Boucherville où il n'y a aucune classe d'adaptation scolaire. Mme Tremblay explique qu'il peut y avoir quand même des répercussions puisqu'il y a des élèves intégrés. Il y a l'école Marie-Victorin à Varennes où il y a 2 classes de troubles de comportement. Ces élèves seraient dirigés vers une autre école à Varennes. Les membres échangent sur le contenu d'un avis. Ils conviennent de ne pas être pour ou contre, mais de soulever des questions relatives à certains éléments en lien avec la politique de l'adaptation scolaire. (Annexe 6 - 04-10-2004)

10. Correspondance

Néant.

11. Préparation de l'ordre du jour de la prochaine réunion

La prochaine rencontre sera l'assemblée générale qui aura lieu le 25 octobre prochain à 19h30 à la Commission scolaire des Patriotes. La préparation de cette rencontre a été discutée au point 7.

12. Levée de la séance

Résolution 35-2004-10-04

Il est proposé par Hélène Gagné et appuyée par Martine Meyer de lever la séance. Il est 21h00.
Adopté à l'unanimité.

Secrétaire

Présidente